

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 15/06/2023

L'an deux mille vingt-trois le quinze du mois de juin à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. Olivier FOUILLET, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la CCAVT à Airvault.

11 présents : Maryse BARIGAULT, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Hélène MARSAULT, Micheline REAU, Nadine VIVIER.

1 pouvoir :

Sylvie JOZEAU a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Anne-Marie POUPIN a donné pouvoir à Maryse BARIGAULT

Excusés : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Gérard CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Pierrette MILLIASSEAU, Françoise RICHARD, Daniel ROBERT

Absent (e) s : Jean-Claude LAURANTIN

Secrétaire de séance : Anne Allier

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

Mme La Vice-Présidente présente à l'assemblée le total des dépenses et des recettes en fonctionnement du budget annexe de l'exercice 2022 (nomenclature M22).

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	806 342,62 €
Recettes	716 742,07 €
Déficit 2022	89 600,55 €
Déficit antérieur reporté	138,26 €
Déficit cumulé	89 738,81 €

Le résultat déficitaire cumulé suite à l'exercice 2022 d'un montant de 89 738,81 € sera reportée au budget 2023 au compte 11968 : Report à nouveau (solde débiteur).

Délibération n° D 2023-014

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide de l'affectation du résultat telle qu'indiquée ci-dessus.

La Vice-Présidente,

Frédérique DRAMBRINE

Pour extrait conforme,

Airvault le 19 juin 2023
AR-Préfecture

079-200055671-20230619-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par la Préfète : 19-06-2023

Publication le : 19-06-2023

